

Jan 17 80 Sup 35369-4/2

A D R E S S E

AU PEUPLE DE TOULOUSE,

PAR UN DE SES VRAIS AMIS.

CE titre annonce beaucoup de franchise & de vérité, point de faste oratoire, point de déclamation, point d'ostentation. Je parle à mes bons amis, à une classe d'hommes utiles autant qu'estimables, qui s'honorent de leur simplicité. Je parle aux tristes & déplorables victimes du mensonge, de la séduction, de l'erreur. Mon langage doit porter le caractère de la sincérité, de la loyauté, de la raison qui le dictent.

Que vous êtes-vous promis, mes chers Compatriotes, de la révolution qui fixe en ce moment les regards étonnés de l'Europe, de cette révolution tant célébrée, qui a produit la dissolution du plus bel Empire du monde, dont il ne reste plus que des ruines, des décombres? Que vous êtes-vous promis de cette révolution qui a couvert la France de deuil, & qui a répandu par-tout avec les horreurs de l'indigence, la consternation & l'effroi? Que vous en êtes-vous promis, ou pour parler plus exactement que vous en ont promis ces bouches infernales qui depuis si long-temps ne vomissent autour de vous que la flamme & le poison? Elles ne vous ont promis, vous n'avez pu vous promettre, d'après leurs criminelles assurances, que trois objets ma-

A



jeurs d'une prétendue utilité publique. ÉGALITÉ, LIBERTÉ, PROSPÉRITÉ. Analysons séparément chacun de ces objets, sans prévention, & pesons-les dans la balance de la sagesse.

ÉGALITÉ. Ce mot est doux à l'oreille, il flatte l'amour propre, élève l'ame, ennoblit notre existence, & voilà pourquoi nos perfides & cruels novateurs en ont fait l'une des bases de leur système destructeur ; instruits que la vanité & l'orgueil, sont les passions qui agissent le plus impérieusement & le plus efficacement sur le cœur humain.

N'examinons pas si l'ÉGALITÉ dont on a eu l'art de réaliser le fantôme à vos yeux, est dans l'ordre des décrets de la nature, dont toutes les productions dans le même genre sont marquées par tant de nuances différentes, & de distinctions si multipliées.

N'examinons pas si elle est conciliable avec les principes élémentaires d'un gouvernement monarchique, dont la distinction & la gradation des ordres fait la première base & la principale force, d'un gouvernement tel que le nôtre, tel qu'il a subsisté pendant tant de siècles, tel que nul autre n'a été porté à un plus haut point de gloire, de prospérité & de bonheur.

Mais en prescindant de ces considérations qui portent avec elles leur conviction, peut-il exister une société sur la terre, quelle qu'en soit l'organisation, quel qu'en soit le système politique, dont les individus ne soient marqués par des INÉGALITÉS sensibles ?

Les hommes naissent & demeurent égaux EN DROITS. Mais cette maxime abstraite & métaphysique, ne signifie autre chose, dans le sens même de la constitution qui l'a consacrée, si ce

n'est, que tous les Citoyens étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes les Dignités, Places & Emplois publics, selon leur capacité, & sans autres distinctions que celles de leurs talens & de leurs vertus.

Ainsi ils seront par leur naissance égaux devant la Loi, auprès de laquelle tout se confond. Ils le seront aux Tribunaux de la Justice humaine, qui ne doivent point faire acception de personnes, comme ils le sont au Tribunal de l'Être suprême. Ils le seront par leur admission aux Dignités, Places & Emplois. Mais avant, ou même après y avoir été admis, & en rentrant dans l'ordre social, chacun d'eux y reprendra son caractère, son rang, sa prééminence, en un mot, ses signes distinctifs, sans lesquels les sociétés, établies pour le bonheur des hommes, ne seroient plus que trouble, chaos, & confusion.

Pensez-vous que l'ÉGALITÉ, cette ombre que vous poursuivez à travers mille écueils, se rencontre jamais entre le Monarque & le Sujet ? ceux qui sont préposés pour commander, & ceux qui doivent obéir ; ceux qui sont élevés au faite des grandeurs, & ceux qui sont placés dans des rangs subordonnés ; le maître & le valet ; le propriétaire & le laboureur ; l'homme de génie, l'homme à talens, l'homme versé dans la connoissance des Sciences & des Arts, & celui à qui la nature a refusé ces sublimes dons ; l'ouvrier, réduit, par les caprices de la fortune, à chercher sa subsistance dans le travail de ses mains, & celui à qui elle a prodigué ses trésors ; entre tant de professions plus ou moins considérées, suivant leur importance, leur utilité, leur dignité.

On aura supprimé les titres, les qualités, les

privilèges , les prérogatives , les distinctions que donnoit la naissance ; mais il en est que nulle puissance ne peut détruire , parce qu'elles sont inhérentes à toute institution sociale & plus encore aux institutions vicieuses & corrompues.

Jugez - en par l'exemple frappant de vos modernes législateurs. Voyez quel vol rapide ils ont pris , quelle énorme distance ils ont mis entre eux & vous , tout en posant les fondemens de l'ÉGALITÉ. Voyez quelle masse d'autorité ils sont parvenus à usurper , après avoir franchi les bornes que vous aviez prescrites à leur mandat , violé la foi du serment qu'ils vous avoient prêté , & dénaturé dans son essence , & jusques dans sa dénomination , la mission qu'ils tenoient de votre confiance ; pouvoir constituant , conventionnel , législatif , exécutif , administratif , judiciaire , ecclésiastique , temporel , spirituel ; ils ont tout enveli sur les débris de la Religion , de l'Eglise , du Trône , de la Noblesse , de la Magistrature. Qui de vous oseroit se dire leur ÉGAL ? Qui de vous oseroit fixer ses regards sur ces êtres tout-puissans devenus les souverains & despotiques arbitres de vos destinées ?

Voyez leurs agens secondaires , cet essaim d'officiers municipaux & d'administrateurs , enfans monstrueux de l'intrigue & de la cabale , fiers de leur dignité & de leur domination , portant leur tête altière au niveau de leur arrogance , & vous écrasant du poids de leur grandeur.

Voyez ces nouveaux sénateurs sortis , pour la plupart , des ténèbres de l'obscurité & de l'ignorance , qui , désespérant d'obtenir jamais la considération réservée aux mérites & aux vertus , ne s'appliquent qu'à vous rendre leur glaive redoutable.

Et cette échelle de distinctions pécuniaires, qui classe les citoyens suivant le degré de leur fortune. **LES INACTIFS**, dont les impositions étant au-dessous de 3 liv., ne peuvent figurer dans aucune assemblée. Ce sont des êtres absolument nuls dans l'état. **LES ACTIFS** naissans qui payent 3 liv. ou plus, mais qui ne payent pas 10 liv., & qui ne peuvent paroître que dans les Assemblées Primaires sans pouvoir jamais être élus à aucune place administrative. **LES MIACTIFS** qui payent plus de 10 liv., mais dont la contribution ne se porte pas A UN MARC D'ARGENT, qui ont voix active & passive pour toutes les places de Municipalité, de District, de Département, mais qui ne peuvent être députés à l'Assemblée Nationale. Enfin les **ACTIFS**, qui payent un marc d'argent, & qui ont une propriété immeuble, jouissant seuls de tous les droits de citoyen, dans toute leur plénitude.

On n'a donc fait que changer le mode des distinctions, avec cette particularité vraiment humiliante, qu'au lieu de rendre hommage à la haute naissance & aux rangs éminens qui commandent naturellement le respect, nous serons obligés de fléchir devant des idoles de boue, qui n'inspirent que le mépris.

Est-ce là **L'ÉGALITÉ** promise, ou bien la fait-on consister dans la vocation aux emplois ecclésiastiques, civils & militaires, vocation purement spéculative qu'un prêtre scandaleux, moine apostat, apôtre mercénaire d'une philosophie antichrétienne, a essayé, dans un discours aussi immoral qu'impolitique & insensé, de mettre en crédit, en posant la mitre épiscopale sur vos têtes, mettant dans vos mains le bâton de Maréchal de France, & vous plaçant aux premières

dignités de la magistrature, mais, qui dans l'avenir, comme dans le passé, n'offrira que des exemples infiniment rares, déterminés par un concours de circonstances extraordinaires, ou par la transcendance du génie, des talens & des vertus qui, dans tous les temps, & chez tous les peuples, ont élevé les hommes au-dessus de leur sphère, vocation de simple théorie, qui ne pesera pas un grain dans la balance de l'égalité qu'entraînera toujours en France, comme dans toutes les Nations, la prépondérance d'une illustre origine, des services rendus à la patrie par ses ancêtres, d'une éducation plus soignée & d'une haute fortune.

Qu'ils sont donc atroces, ceux qui, pour exciter votre enthousiasme & armer votre bras au soutien de leurs détestables complots, ont trompé votre crédulité, par l'appât séducteur d'une ÉGALITÉ chimérique.

La LIBERTÉ, cet autre véhicule inflammatoire, employé par la démagogie pour électriser vos têtes, doit-il produire un plus heureux effet ?

Pour résoudre ce problème, il convient d'abord de fixer vos idées, sur ce que vous devez entendre par liberté. Considérer ensuite celle dont vous jouissiez sous l'ancien régime, & porter un examen attentif & impartial sur celle dont vous jouissez ou dont vous pouvez espérer de jouir sous le nouveau.

Gardez-vous de confondre la LIBERTÉ, qui fait la splendeur & la FÉLICITÉ des empires, avec la LICENCE, qui en fait la honte, le désespoir, & la décadence.

La LIBERTÉ, suivant la propre définition de nos augustes représentans, consiste à *pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas autrui*, proposition

générale qui, dans son développement & son application, exclut *l'esclavage, la servitude*, laisse la faculté de disposer de soi au gré de sa volonté, & de faire *tout ce qui n'est pas défendu par la loi*. Garantit le citoyen contre toute inquiétude individuelle, & tout ordre arbitraire, lui laisse la libre communication des pensées & des opinions, soit en parlant, écrivant, ou imprimant, & lui assure ses propriétés, comme un droit inviolable & sacré.

Or, avant la fatale révolution, n'aviez-vous pas la liberté de faire *tout ce qui ne nuisoit pas à autrui* ?

Connoissiez-vous les liens honteux de *l'esclavage* & de la *servitude* ?

Ne disposiez-vous pas de toutes vos facultés au gré de votre libre arbitre ?

Connoissiez-vous d'autre empire que celui de la loi ?

Sous son égide, votre liberté individuelle n'étoit-elle pas à l'abri de toute atteinte ?

Vos propriétés n'étoient-elles pas *inviolables*, n'étoient-elles pas *sacrées* ?

Vos rapports avec les seigneurs se réduisoient à quelques contributions personnelles, ou réelles, prix modique des concessions faites à vos peres, & depuis long-temps affranchies de toute imposition de servage.

A peine restoit-il des traces des corvées, qu'il vous étoit même libre de convertir en argent.

Le sanctuaire de la justice n'étoit pas moins le refuge du pauvre que du riche, vous y portiez vos plaintes, & vos réclamations contre votre souverain lui-même.

Quel peuple sur la terre fut jamais plus libre ?

Les coups d'autorité quelque fois abusifs, plus

souvent salutaires , & toujours rares sous le regne d'un monarque connu par la douceur de son caractère , sa bienfaisance , & sa popularité , ne frappoient jamais vos têtes. Sa Majesté d'ailleurs « désirant assurer la liberté personnelle de » tous les citoyens d'une manière solide & durable , n'avoit-elle pas invité les États-Généraux (1) à chercher à lui proposer les moyens de concilier l'abolition des ordres connus sous le nom de *lettres de cachet* , avec le maintien de la sûreté publique. & avec les précautions nécessaires , soit pour ménager dans certains cas l'honneur des familles , soit pour réprimer avec célérité les commencemens de sédition , soit pour garantir l'état des effets d'une intelligence criminelle avec les puissances étrangères N'avoit-elle pas demandé que les états généraux examinassent & lui fissent connaître le moyen le plus convenable de concilier la liberté de la presse avec le respect dû à la religion , aux mœurs & à l'honneur des citoyens » ?

Que signifie donc tout ce fracas pour un bien que vous possédiez , & dont la possession vous étoit assurée à perpétuité ? Pourquoi en faire le sujet de vos éternelles inquiétudes , & vous livrer aux transports déchirans d'une insurrection toujours renaissante. C'est ainsi que des êtres perfides , substituant une fiction à une autre , mettant en jeu le péril de la liberté , comme ils avoient dans le principe mis en jeu celui de la sûreté , menacée par des brigands imaginaires , dont eux seuls justifioient l'existence , sont parvenus à vous tenir dans un état habituel d'irri-

(1) Par sa déclaration du 23 juin 1789.

» ment dans son enceinte , avec l'intégrité de sa
 » Juridiction & de son ressort , en exécution des
 » clauses substantielles des Contrats , sur la foi
 » desquels la Province de Languedoc & le Comté
 » de Toulouse avoient été unis à la Couronne ,
 » droit formellement reconnu par les Etats tenus
 » à Toulouse en 1303 , par une foule de Lettres-
 » Patentes , & notamment par la Grande Charte ,
 » accordée par François I^{er}. aux Etats de la Pro-
 » vince , en 1522 , & par l'Edit solennel de
 » Louis XIII , en 1639.

Sollicitudes exprimées avec une nouvelle éner-
 gie , dans l'adresse faite à l'Assemblée Nationale ,
 en conséquence d'une fameuse Délibération , prise
 le 26 Septembre 1789 , par toutes les classes des
 Citoyens , que le même principe , le même inté-
 rêt , le même sentiment , le même dévouement ,
 le danger , le salut de la Patrie , menacée d'une
 entière subversion , avoient réunis , sur l'invitation
 des Légions Toulousaines.

Or , toutes ces ressources sont perdues.

En vain dans une Lettre du 22 Novembre
 1789 , rendue publique par l'impression , un
 honorable Membre , député de notre Sénéchaussée ,
 affuroit que Toulouse « conserveroit son Parle-
 » ment , sous le nom de Tribunal Supérieur , que
 » son ressort renfermeroit plusieurs Départemens ,
 » parce qu'on n'étoit pas dans l'intention de
 » former quatre-vingt-trois Tribunaux Supérieurs.

En vain un autre Membre , député de la même
 Sénéchaussée , non moins honorable , ni moins
 véridique , ni moins Patriote , donnoit les mêmes
 assurances , & de plus flatteuses encore , puisqu'il
 y joignoit celle d'un *Tribunal de revision ou de
 cassation* , dans des Lettres remplies d'onction ,
 lues en plein Conseil. Un torrent dévastateur a

tout renversé, tout submergé, & nous n'apercevons, dans ces magnifiques promesses, qu'un raffinement de cruauté, & des fleurs, destinées à couvrir les précipices ouverts sous nos pas.

Des privilèges aussi utiles que glorieux, parmi lesquels vous distinguiez celui de l'abonnement des tailles, que vous veniez tout récemment de renouveler, sous un don anticipé de 200,000 liv., & que sembloient devoir garantir jusqu'à la fin des siècles, la foi publique des traités, & le serment de vos Rois, renouvelé de regne en regne, supprimés de vos titres & de vos fastes, pour prix de votre fidélité & de vos services, d'où résultera nécessairement une surcharge d'imposition très-sensible.

Ces Cours antiques, majestueuses, nombreuses, qui fixoient dans vos murs le faste & l'opulence, tributaires de la vanité & de l'orgueil, & qui vous procuroient au-dehors, dans une grande latitude, des rapports très-lucratifs, remplacées par une basse-cour qu'occupent quelques gagistes, appelés à cet emploi par le besoin, & dont le ministère circonscrit, dans l'étroite circonférence de la banlieue, ou, ce qui revient à-peu-près au même, du *District*, vous interdit toute communication hors des limites de cette petite enceinte.

L'Archevêché, l'Abbaye de Saint-Sernin, englobés dans le sacrilège envahissement des biens du Clergé, devenus la récompense & la proie de l'agiotage & de l'usure.

Vos Chapitres convertis en quelques obscures agrégations de Vicaires salariés.

Les Ordres Religieux dissous, & leurs Membres dispersés, ou condamnés à vivre d'une pension très-équivoque, sans règle, sans discipline,

sans émulation & sans utilité pour le public , moins encore pour les pauvres.

Les écoles désertes.

Les émigrations , la dépopulation devenant chaque jour plus remarquable par la proscription & la persécution des Nobles , des Ecclésiastiques & des riches.

Les revenus patrimoniaux de la ville , décroissant avec les consommations , mis par les réclamations des Fermiers & le prochain réfillement du bail , au-dessous des dépenses ordinaires , & par conséquent impuissans pour féconrir l'indigence & alimenter les ateliers de charité dans un temps de disette.

Les Ministres de la Justice dépouillés de leur état & de leurs propriétés , à l'ombre d'un remboursement factice , incapables pour la plupart de s'employer ailleurs & de satisfaire à leurs engagements , livrés , eux , leurs femmes , leurs enfans , à toutes les horreurs de la faim.

Les sources du Commerce taries par la perte absolue de toute confiance , la disparition totale de l'argent , l'introduction d'un papier-monnaie , décrié dans son origine , & plus encore dans ses progrès , les troubles de nos Colonies , & le système général d'une économie politique & forcée.

Le cultivateur gêné dans la disposition de ses denrées qu'il ne peut ni vendre à un prix proportionné au poids accablant des charges , ni garder , pour s'en défaire , dans un temps plus opportun , sans compromettre sa sûreté & s'exposer aux plus grands dangers ; écrasé d'ailleurs par les subsides , qui , portés déjà à un taux excessif , ne peuvent que s'accroître , malgré la plus exacte & la plus égale répartition , par l'énormissime augmentation de la dette Nationale & du déficit , l'appli-

cation aux bien-fonds des impôts indirects, & l'indispensable création de ceux qu'exigent les frais du culte, de la distribution gratuite de la Justice, des administrations de Département, de District & des Municipalités, des Milices Patriotiques & de L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE; l'extinction de la mendicité & le soulagement des pauvres, dont le nombre grossit tous les jours, & qui, par la vente des biens du Clergé, seront désormais à la seule charge de l'Etat.

Tous les canaux de l'industrie desséchés, par la chute du luxe qui la soutenoit, & les artistes inoccupés, contraints, par l'indigence, de porter ailleurs leurs talens & leurs arts.

Les manouvriers les plus laborieux, les valets les plus fideles, forcés par le désœuvrement à mendier au coin des rues, & ne recevant des passans, incapables d'adoucir leur sort, que les témoignages d'une pitié stérile.

Les Troupes de Terre & de Mer, sourdes à la voix de leur Chef, menaçant la sûreté publique qu'elles sont chargées de défendre.

La Religion en proie aux coups redoublés de l'impicité, du Calvinisme, du Judaïsme, de l'Athéisme, du Déisme, du Matérialisme, menacée d'un schisme déchirant.

La Banqueroute déguisée sous le masque hypocrite de la loyauté Française, & à laquelle il ne manque plus que la formalité bien plus loyale d'une déclaration authentique.

Notre Roi tout couvert du sang de ses Gardes, impunément égorgés aux pieds du Trône, captif dans son Palais, avec une Epouse héroïque, la gloire de son sexe & l'auguste rejeton de sa race, sanctionnant machinalement & sans examen tous les Décrets qui lui sont présentés, sans en excepter même



même ceux qui brisent son Sceptre & flétrissent sa Couronne.

Les Princes de son sang errans & fugitifs, n'ayant plus à choisir qu'entre le fer homicide des assassins, & la perte de leurs apanages.

Toutes les Puissances de l'Europe attentives, inquietes, impatientes, les unes, peut-être, d'élever leur splendeur sur nos ruines, les autres de satisfaire leur ressentiment; celle-ci de venger la cause des Rois, celle-là, d'étouffer dans sa naissance le germe d'une épidémie contagieuse.

Le flambeau de la guerre civile secouant ses étincelles dans plus d'une Province, prêt à porter l'embrasement d'un bout du Royaume à l'autre, & à consumer ses déplorables restes.

Tels sont les résultats foiblement exprimés, mais bien fortement sentis, de cette PROSPÉRITÉ tant préconisée, qui, vous conduisant de calamité en calamité, vous a précipités dans un abîme de maux.

Eh quoi ! Peuple Toulousain, autrefois si vanté pour votre grande piété, qu'attestent tant d'honorables monumens, pour votre inviolable fidélité à vos Souverains, à qui vous avez si souvent prodigué votre sang, & pour votre perspicacité qui vous rendoit si prompt à saisir les traits de la vérité, ferez-vous aujourd'hui insensibles à la destruction de vos temples ? Verrez-vous avec une froide indifférence le Trône abattu à vos pieds ? Continuerez-vous de tremper vos mains dans ce double sacrilège, & le sentiment de vos propres malheurs ne reveillera-t-il pas du moins en vous l'instinct que la nature a donné au dernier des insectes, pour sa conservation ? Il n'est qu'un temps pour l'illusion, & ce temps



devrait être bien loin de vous. C'est à la sagesse
 à reparer les écarts de la folie. Que les élans
 de votre ame expriment vos regrets, votre repentir.
 Détestés vos erreurs. Livrés à la colere celeste,
 à la vengeance des Lois, au mépris, & à l'exé-
 cration des générations, les monstres régicides
 qui ont perverti vos mœurs, dénaturé votre
 caractere, érigé le crime en systéme, bouleversé
 la Nation, élevé toutes les sectes sur les ruines
 de l'Eglise, pillé les Temples, détruit les pieuses
 fondations de vos ayeux, rompu tous les liens,
 tous les rapports qui unissent les hommes, &
 assurent le bonheur des sociétés, & employé
 vos bras à creuser votre tombeau pour satisfaire
 leur orgueil, leur cupidité, leur ambition. Invo-
 quez l'ange tutélaire de la France, levez vos
 mains suppliantes vers le Trône des Bourbons;
 qu'à ce nom, sur lequel vous vous êtes tant de
 fois attendri, votre ame recueille tous ses senti-
 mens d'amour & de confiance, & toute son
 énergie. Abjurez ces sermens dérisoires, inventés
 par les soupçonneuses inquiétudes de la tyrannie
 aussi souvent profanés que répétés. Et si jamais
 vous prenez le Ciel à témoin de vos engagements,
 que ce soit pour conserver la religion de vos peres
 dans toute la pureté & l'intégrité de ses droits,
 & pour la transmettre à votre postérité, telle
 que vous l'avez reçue; pour défendre la monar-
 chie dans laquelle vous êtes né, de toute atteinte
 destructive de son essence; pour vivre & mourir
 fidele à votre Roi, & pour réclamer à la place
 de ces violentes secousses qui ont commencé par
 ébranler jusques dans ses fondemens, & fini par
 engloutir le Royaume, la réforme des abus qu'une
 longue suite d'événemens avoit successivement
 introduits dans toutes les parties du gouverne-

ment, & la restauration de l'Etat sur les bases immuables *d'égalité, de liberté, de prospérité réelles*, posées dans la Déclaration du Roi, du 23 Juin, de cette Déclaration faite pour immortaliser le regne de Louis XVI, & dont l'acceptation, en comblant les vœux de tous les Bailliages, auroit prévenu tant de crimes, & épargné tant de larmes & tant de sang.

F I N.

10
C'est par la réflexion de l'Esprit de la nature
qu'on découvre l'égale, de l'Esprit, de l'Esprit
et de l'Esprit. Les lois de la nature sont
les mêmes, et ce sont les mêmes lois qui
régissent la nature de l'Esprit. Et c'est l'Esprit
qui, par sa réflexion, découvre les lois de la nature.
C'est par la réflexion de l'Esprit de la nature
qu'on découvre l'égale, de l'Esprit, de l'Esprit
et de l'Esprit. Les lois de la nature sont
les mêmes, et ce sont les mêmes lois qui
régissent la nature de l'Esprit. Et c'est l'Esprit
qui, par sa réflexion, découvre les lois de la nature.

F. I. M.